

# Halte aux préjugés et aux rumeurs...

L'Union européenne compte six millions de Roms (selon le Conseil européen). Mais les estimations sont difficiles car ce terme rassemble des groupes très hétérogènes. **En France, les Roms « migrants » sont entre 10 et 15 000, dont une moitié d'enfants.** Les associations en dénombrent entre 2 500 et 3 000 dans la métropole lilloise.

« Ce chiffre est stable depuis plusieurs années malgré les politiques d'expulsions (...). Ce qui invalide l'idée, chère au Front National, d'un réservoir inépuisable de millions de Roms prêts à débarquer », souligne le journal Libération du 22 août 2012.

## **Non, les Roms ne sont pas nomades**

**L'immense majorité des Roms sont sédentaires** : ce ne sont pas des gens du voyage mais des migrants, qui quittent leur pays d'origine pour des raisons économiques ou parce qu'ils sont discriminés. S'ils habitent dans des caravanes ou des abris de fortune, c'est parce qu'ils vivent dans une grande précarité. Leur proposer un logement fixe correspond donc bien à leur mode de vie.

## **Non, les Roms ne choisissent pas de vivre dans des bidonvilles**

Les Roumains et Bulgares présents en France n'ont qu'un **accès restreint au marché du travail**, malgré l'entrée de leurs pays dans l'Union européenne en 2007 (et même si le gouvernement vient d'assouplir ces dispositions). Vivre dans un bidonville, sous tente ou dans des abris de fortune, dans la boue, dans des conditions indignes, n'est pas un choix. Pas plus que faire la manche ou fouiller dans les poubelles. C'est une manière de survivre. Comment ferions-nous à leur place ?

## **Non, les parents ne refusent pas de mettre leurs enfants à l'école**

Les familles qui vont rejoindre le village d'insertion **souhaitent que tous leurs enfants aillent à l'école**. Certains de ces enfants sont déjà scolarisés dans des écoles d'Hellemmes. Mais les expulsions répétées ne facilitent pas une scolarité suivie... Accepterions-nous cela pour nos enfants ?

## **Non, les Roms ne sont pas plus aidés que les Français**

Même lorsque leurs enfants sont scolarisés, **les Roms n'ont pas droit aux prestations sociales** (allocations familiales) puisqu'ils n'ont pas la nationalité française. Certaines familles peuvent toucher une aide d'urgence versée par le conseil général. Mais il s'agit d'une aide ponctuelle, qui peut aussi être attribuée aux Français dont les enfants sont en difficulté. Par ailleurs, les villages d'insertion actuels sont financés en partie par des fonds européens, l'accueil des Roms étant une obligation pour les pays de l'Union.

## **Non, le village d'insertion ne va pas casser la qualité de vie à Hellemmes**

Solution transitoire, le village d'insertion est destiné « à des familles susceptibles d'adhérer à un parcours d'insertion sociale et professionnelle », explique l'Afeji, une association qui suit ce type de projet, en lien avec l'État. Volontaires, **les familles s'engagent « par contrat » à poursuivre un objectif d'intégration**. Elles cherchent du travail et s'engagent à ne pas mendier, en contrepartie d'une aide des associations en cas d'absence de revenus. Participer à un projet humanitaire et solidaire, est-ce compromettre la qualité de vie de son quartier ? Ou au contraire l'enrichir ?

# Bienvenue aux cinq familles !

Cinq familles Roms ont, depuis des mois, le projet de **vivre dans des conditions normales** dans notre commune d'Hellemmes. Ce projet se réalise enfin par l'installation d'un micro-village sur le terrain du centre Gustave Engrand.

## Oui à une vie dans la dignité

Ce micro-village permet à une trentaine de personnes de **sortir de conditions de vie indignes**, aux enfants d'aller régulièrement à l'école, aux parents de pouvoir accéder à une activité professionnelle normale.

Même si l'initiative reste modeste à l'échelle des besoins, **nous sommes fiers que notre commune choisisse une démarche d'accueil**. La défense des droits de l'homme est aussi une affaire locale.

***Vous êtes favorable à l'accueil de ces familles :  
signez la pétition !***

**Collectif « Soutien aux Roms à Hellemmes »**

**[www.hellemmes-roms.org](http://www.hellemmes-roms.org) – 03 20 47 61 28**